**CHORALE DU TOUVET**

**Réunion de CA du mardi 7 janvier 2025 à la salle au groupe scolaire**

***Ordre du jour*** :

1 – Organisation de l’opération « Bugnes » 23/24/25 janvier 2025

2 – Concert du 22 février au Cheylas

3 – Voyage en Ardèche

4 – Questions diverses

Début de la réunion de CA : 19h15

Secrétaire de séance : Anne Montenot

Présents : Michel Hélin, Aude Moussy, Jean Louis Brun, Gilles Repition Preneuf, Denis Chaboud, Anne Montenot, Yvette Laforge, Valérie Franck, Jean-François Coulon

Absents : Catherine Jourdain, Béatrice Henno, Laurent Emery, Jacqueline Bigotte

**1 – Organisation opération « Bugnes » 23/24/25 janvier 2025**

* Nous examinons le planning pour vérifier si tous les créneaux sont remplis. Il reste quelques créneaux pour lesquels il nous faut des personnes. Anne Montenot fera un point auprès des choristes à la prochaine répétition.
* Denis Chaboud précise qu’il faut aller le jeudi chercher le matériel au service technique et qu’il y aura besoin de véhicules. Il aura sa remorque ainsi que celle de Philippe Lotzer. Il faudra également chercher les planches pour installer les friteuses directement chez Jo le même jour.
* Denis Chaboud voit avec Cathy du Sou des Ecoles pour récupérer une friteuse et la marmite pour réaliser le vin chaud.
* Lors de la prochaine répétition, nous demanderons aux choristes d’apporter des enrouleurs, des balances et 3 ou 4 tables de camping.
* Anne Montenot préparera des affiches : pour annoncer la vente de bugnes à la sortie des deux écoles, pour annoncer la vente des bugnes et les tarifs correspondants sur le marché.
* Les affiches pour les écoles primaires et élémentaires sont à mettre jeudi soir. La pate est à aller chercher jeudi soir chez le boulanger Betone et à déposer chez Suzane et la récupérer vendredi matin.
* Le vendredi soir prévoir de ramener les tables grises aux services techniques et en prendre 5 adaptées pour la vente sur le marché.
* Nous prévoyons de faire du vin chaud. Yvette Laforge achète le vin et réalisera notre recette « maison » avec Michel Hélin. Nous ferons également du café. Yvette Laforge se charge d’acheter les ingrédients pour la réalisation du vin chaud et du café. Denis Chaboud achètera les ingrédients pour la réalisation des bugnes.
* Anne Montenot s’occupe de réserver et de récupérer une centaine d’éco’cups pour le vin chaud. Denis Chaboud dispose d’une grande quantité de petits gobelets pour le café. Nous les utiliserons donc.
* Les tarifs seront les suivant :
* 3€ le vin chaud (dont 1€ d’éco’cup)
* 2€ le café (dont 1€ d’éco’cup)
* 3€ les 100g de bugnes
* 5€ les 200g de bugnes
* Denis Chaboud va demander l’autorisation de vendre des bugnes dans le hall d’Intermarché.

**2 – Concert du 22 février au Cheylas**

* Nous invitons deux chorales, celle de Chambéry et celle de La Rochette. Michel Hélin a rencontré la personne qui s’occupe de la location de la salle des fêtes au Cheylas. Il lui a remis le formulaire. Aude Moussy précise qu’il faut mettre le rideau au milieu de la salle comme pour les répétitions des 500 Voix. Elle indique également que la longueur de la scène doit être de 4 m X 8 m minimum, l’idéal étant 5 m X 10 m. Pour la troisième mi-temps, nous demanderons à chacun soit d’apporter 2 plats (1 sucré, 1 salé) soit 2 boissons (1 avec alcool, 1 sans alcool) par un sondage Whatsap. Nous mangerons derrière le rideau. Michel Hélin va demander 8 tables rectangulaires pour y installer le buffet. Les choristes pourront se changer dans la salle où sont stockées les tables.
* Nous allons essayer de communiquer sur cet événement dans le Touvet Animation de février. Anne Montenot s’en charge. Elle va également demander une attestation d’assurance auprès de la MAIF. Afin de réaliser des affiches, Aude Moussy demande à nouveau aux deux chorales les visuels qu’elles veulent intégrer à notre affiche. Jean-Louis propose que l’on fasse de la publicité de notre concert avec des flyers lors de la vente des bugnes sur le marché. Il reste dans notre local des flyers. Nous regarderons à la prochaine répétition s’ils sont utilisables.
* Aude Moussy privilégie un concert accompagné par notre pianiste Clément

3 – Voyage en Ardèche

* Le voyage en Ardèche ne se fera pas au vue des résultats du sondage réalisé auprès de choristes (oui : 16 réponses ; non : 20 réponses ; NSP : 10 réponses ; Sans réponse : 10 réponses).
* Michel Hélin propose que l’on examine la proposition que Aude Moussy avait reçue pour participer à un regroupement de chorales sur deux jours près de Sisteron. Il se charge de les contacter.

**4 – Questions diverses**

* Michel Hélin propose que la chorale dispose de deux banderoles à son effigie qui pourrait servir dans différentes manifestations. Nous avons deux banderoles mais dont les logos ne sont plus à jour. Aude Moussy suggère qu’on les recycle pour en faire une pour le Touvet en Chœur et une autre pour I Caprini. Elle va faire faire un devis auprès d’un prestataire situé à Chambéry. Michel Hélin se renseigne auprès de son entourage. Jean-Louis Brun suggère que l’on prévoit une partie amovible pour mettre les sponsors.
* Aude Moussy fait un point financier sur le concert Foliephonie.

Le gain total a été de 1200€ auquel il faut enlever tous les frais 600€. Sur ces 600€ restant, il revient 100€ à notre chorale auquel on ajoute 245€ (prorata des tickets vendus). Gain total pour la chorale 345€

Plus rien n’étant à l’ordre du jour, la réunion est close à 20h30.

Le secrétaire de séance : Anne Montenot Le Président : Michel Hélin